

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE MARDI 5 DÉCEMBRE 2023, À 13 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SITUÉ SUR LA 5<sup>E</sup> RUE.**

**Sont présents :**

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 3 : Gilles Bernatchez  
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard  
Poste 6 : André Minville

**Et :**

La greffière adjointe : Nadia Soucy

**Sont absents :**

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette  
Poste 2 : Harold Mercier  
Poste 4 : Daniel Fournier

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 30.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION POUR LE REPORT DE LA DATE LIMITE DU DÉPÔT DU BUDGET MUNICIPAL POUR 2024.
4. DEMANDE DE L'ÉCOLE DES PROSPECTEURS.
5. PÉRIODE DE QUESTIONS.
6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR ANDRÉ MINVILLE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**3. RÉSOLUTION 23-147 - DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION POUR LE REPORT DE LA DATE LIMITE DU DÉPÔT DU BUDGET MUNICIPAL POUR 2024.**

CONSIDÉRANT le mouvement de personnel intense au sein de l'équipe administrative de la Ville de Murdochville.

CONSIDÉRANT QUE depuis le 30 septembre 2023, aucune personne n'occupe le poste à la direction générale ni le poste à la trésorerie.

CONSIDÉRANT les difficultés à recruter du personnel pour combler le poste de directeur général et greffier-trésorier.

CONSIDÉRANT QU' il s'avère impossible de pouvoir effectuer les démarches menant à l'élaboration et à l'adoption d'un budget pour 2024 avant le 31 décembre 2023.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation un report de la date limite du dépôt du budget municipal pour le 9 février 2024.

**4. RÉSOLUTION 23-148 - DEMANDE DE L'ÉCOLE DES PROSPECTEURS.**

CONSIDÉRANT la demande de l'École des Prospecteurs pour le prêt de la salle communautaire le 21 décembre prochain pour la tenue de la soirée des fêtes et du spectacle de Noël des élèves de l'école des Prospecteurs.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR GILLES BERNATCHEZ  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville, accepte via le fonds de contributions volontaires, de prêter la salle communautaire à l'école des Prospecteurs, le jeudi 21 décembre 2023.

**5. PÉRIODE DE QUESTION POUR LE PUBLIC.**

Aucune question n'est posée.

**6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à  
13 h 33.

---

Délisca Ritchie Roussy  
Maire

---

Nadia Soucy  
Greffière adjointe